



AVIS PUBLIC

PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT RGCA26-10-0001 SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2026)

AVIS est donné que lors de la séance extraordinaire tenue le 9 décembre 2025, le conseil d'arrondissement a adopté le règlement suivant :

Règlement RGCA26-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2026).

Ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026 et est déposé au bureau du secrétaire d'arrondissement où il peut être consulté.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 10 décembre 2025